

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F - Rue Roland GARROS - Parc du Bois Cesbron - CS 60125 - 44 701 Orvault cedex 01 -2 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL **DU JEUDI 11 MAI 2017**

2017-29 Ouverture d'un poste de Directeur Délégué

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 11 mai, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 4 mai 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents: 16

Votants

Titulaires présents :

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire

Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu

Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain

Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval

Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Monsieur Jean-Paul LOYER, déléqué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Titulaires absents :

Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais (excusé)

Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz (excusé)

Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson (excusé) Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic

Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)

Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Secrétaire de séance : Philippe MENUT

Affichage le 12 mai 2017

Accusé de réception en préfecture 044-200014926-20170511-2017-29-DE Date de télétransmission: 17/05/2017 Date de réception préfecture : 17/05/2017

2017-29 OUVERTURE D'UN POSTE DE DIRECTEUR DELEGUE

Vu la loi n°84-53 du 24 janvier 1984, et notamment son article 34,

Le SYDELA a ces dernières années évolué de manière non négligeable en diversifiant ses activités, notamment en matière de transition énergétique.

L'accroissement de ses champs de compétences implique une réorganisation des services et le recrutement d'un poste de directeur délégué en appui du directeur général des services.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, décide à l'unanimité :

- De valider le recrutement d'un Directeur Délégué,
- De prévoir que cet emploi, comme l'ensemble des autres emplois ouverts au tableau des effectifs pourra être pourvu, s'il s'avérait impossible de recruter un agent par voie statutaire, par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53,
- De prévoir que l'agent qui sera retenu pour occuper ce poste bénéficiera du régime indemnitaire prévu pour les titulaires de ce grade, ainsi que d'un indice de rémunération choisi en fonction de ses diplômes et de son expérience professionnelle. Il bénéficiera des titres-restaurants accordés à l'ensemble du personnel.

Le Président, Bernard CLOUET